

## Alain Lipietz - Contre les inégalités, vive l'impôt !

[2002h] ” Contre les inégalités , vive l'impôt ! ”, conférence au GREP Midi -Pyrénées, Toulouse, 19 octobre 2002

L'impôt n'est pas chose amusante à étudier, et l'on s'amuse encore moins quand il s'agit de le payer. Et pourtant, l'impôt reste avant tout le symbole du lien social, puisqu'il s'agit de ce que l'on donne à la société afin que la société vous donne en retour. L'impôt est donc au fondement même de notre civilisation. J'en veux pour preuve que, sous la Première et la Seconde Républiques, en France, aux prémisses de notre démocratie, la tendance générale était à attribuer le droit de vote à ceux qui payaient un impôt. Quant aux États Généraux, ancêtres de la démocratie, ils correspondaient à un droit donné à ceux qui payaient les impôts d'en voter de nouveaux et de se soucier de leur utilisation.

Ce lien fort entre l'impôt et la citoyenneté ne s'est pas délité. Aujourd'hui encore, c'est très souvent cette capacité contributive, et dans le même temps cette obligation de contribuer, qui sont l'argument principal de la citoyenneté. Une idée fait son chemin dans l'opinion publique : “ *Puisque les immigrés vivent chez nous, paient la TVA et les impôts locaux, il serait logique qu'ils participent au vote de ces impôts locaux et ainsi qu'ils participent aux élections locales.* ” Cet argument était déjà employé par la droite au XIXe siècle et l'est aujourd'hui par la gauche et par les écologistes, cela en faveur d'une citoyenneté de résidence. Ce concept de “ citoyenneté de résidence ” consiste, en fin de compte, à valoriser l'idée du “ lieu ”. L'impôt représente ainsi un vecteur central de citoyenneté, dans chacune des sphères géographiques relatives : la région — c'est-à-dire là où “ *règnent* ” les mêmes personnes —, l'État-Nation, et même, déjà, l'Europe, qui sont autant de lieux où l'on paie respectivement l'impôt.

### Les trois formes de socialisation et l'impôt

Pourquoi ce lien fort ? Parce que l'impôt matérialise simplement une des différentes formes de socialisation, la *redistribution*, que le grand anthropologue Karl Polanyi distingue parmi les trois qu'il évoque. La redistribution exprime l'existence de la société dans le sens où l'on contribue à un *centre* — identifiant ainsi la société — en versant dans un pot commun, et ce *centre* redistribue ses bienfaits à tout le monde, ainsi qu'une pomme d'arrosoir, de façon gratuite, comme dans le cas de l'enseignement public, ou non gratuite, comme pour la poste – quand c'était encore un service public... – où le timbre-poste constituait la représentation physique de l'impôt (en s'appelant même à une époque “ timbre-taxé ”).

On observe donc un modèle ancien, de façon relative, puisque c'est seulement lors de l'Antiquité que l'on commence à payer des impôts, à verser *dans le pot commun en argent*. Avant cela, les mécanismes sont plus simples, puisqu'il s'agit de s'acquitter de la corvée. Ainsi, en Mésopotamie ou en Égypte, au moment de la naissance de l'État, les fellahs devaient partager leur temps entre la *corvée*, sous forme de travail organisé par l'État, consistant à récurer les canaux, et leur activité agricole privée dans leurs champs. La *redistribution* par l'État consiste alors à utiliser les dits canaux pour envoyer de l'eau au moment de la saison sèche. Ceux qui auront fait du tourisme en Amérique du Sud auront pu constater que l'État Inca usait approximativement de la même méthode, en faisant construire par les Indiens des terrasses — qui servent encore aujourd'hui — et sur lesquelles chacun pouvait avoir son propre champ.

Cette première méthode de la redistribution est donc une méthode très ancienne. On a vu qu'elle n'a pas toujours pris la forme de l'argent. Dans un processus similaire, à l'époque féodale, ont successivement existé les corvées, puis les rentes en argent. Mais la première fonction de l'État c'est cela : la redistribution.

L'inquiétude gagnera certains qui sont amenés à penser que “ La fonction de l'État est aussi d'opprimer ceux qui contestent l'ordre établi ”. Certes, mais on relèvera que Marx dit aussi : “ *L'État est l'institution dont*

la société se dote pour que les différentes factions qui la composent ne s'épuisent pas dans une lutte sans fin. Et les pouvoirs les plus despotiques, comme ceux de l'Inde, n'ont pu exister ne serait-ce que pendant quelques années, que parce qu'ils rendaient service à la société. Ainsi l'État rend d'abord service à la société, et ensuite devient son maître, et ensuite encore son oppresseur". L'impôt est alors la façon de matérialiser cette appartenance à la société qui fait que l'État, dans sa première raison d'être, peut distribuer des services ou des infrastructures auquel un individu isolé n'aurait pu accéder.

Pourtant, pour Polanyi, la redistribution n'est qu'une des formes de la socialisation. La deuxième, fort célèbre, s'appelle l'échange. Après la forme "Tu donnes à l'État pour que l'État te donne", celle-ci correspond à "Tu donnes à ton voisin pour que ton voisin te donne", ou encore "Tu lui donnes de l'argent pour qu'il te donne une marchandise".

Enfin, la troisième est bien plus difficile à comprendre, mais c'est aussi la plus riche et la plus importante : il s'agit de la *réciprocité*, qui constitue en fait l'intermédiaire entre l'échange et la redistribution. On peut la comprendre comme une sorte d' "échange sans promesse de retour". La réciprocité correspond à la forme "je te donne, je ne te demande rien, mais je sais que le jour où j'aurai besoin de toi, tu me donneras". Cette troisième forme de la socialisation est essentielle, tant dans l'histoire des civilisations que dans celle du groupe au sens générique. Dans l'ordre anthropologique, la réciprocité vient même en premier. Après seulement apparaissent la redistribution et l'impôt, puis l'échange marchand. Cette forme concerne l'individu de façon intime et permanente, jusqu'à notre époque. La famille en tant que groupe est fondamentalement régie sous ce principe. Même si on comprend bien que, au sein de chaque ménage, chaque action conduite par l'homme, la femme ou les enfants fasse rarement l'objet d'une négociation directe ("laver les vitres aujourd'hui" pour l'un, contre "faire la vaisselle demain" pour l'autre), il n'en reste pas moins que la réciprocité sera induite, et que celui ou celle qui aura "lavé les vitres hier" s'acquitte dans le cadre d'un échange, et que, raisonnablement, "la vaisselle sera faite aujourd'hui" par un autre.

Il y a donc, dans la *réciprocité* en tant que forme de socialisation, une idée centrale : la communauté existe et nous dépasse. Chacun doit y prendre sa part, par l'induction de l'habitude, sans nécessité d'une permanente négociation, contrairement à l'échange, qui s'exprime sous la forme "Combien je donne pour qu'on me donne ?", et sans relever non plus de la contrainte de l'autorité, visible dans le cas de la redistribution ("Tu dois me donner ou faire cela").

Bien évidemment, les trois principes se mélangent. On sait que dans la famille règne le *pater familias*, assisté de son lieutenant, la *mater familias*, dont le rapport socialisé aux enfants est censé correspondre à "tu vas faire ça et puis voilà". Néanmoins, le fonctionnement intuitif renvoie plus à la coutume et à la bonne volonté, qu'à l'autorité et à l'administration dans l'esprit induit par l'État et la redistribution. Le modèle familial ne fonctionne pas plus sous une forme *échange* s'apparentant au troc.

## **Ordres de grandeur**

Ces trois principes coexistent. Et l'impôt, qui est une des formes de la redistribution, n'est pas la plus importante, même dans l'économie monétaire. Cette dernière est elle-même mineure par rapport à l'économie générale, que l'on peut définir comme étant le travail des uns pour les autres, où domine largement l'activité du travail gratuit les uns pour les autres. Il est nécessaire de toujours garder à l'esprit l'idée que, au sein du nombre d'heures travaillées, le travail domestique chez soi est plus important que la totalité du nombre d'heures travaillées contre un salaire, fût-ce un salaire public, ou contre de l'argent correspondant à la vente de marchandises. À elles seules, les femmes font donc plus de travail domestique gratuit que la totalité du travail des hommes et des femmes contre de l'argent. Cet ordre de grandeur reste un concept fondamental et d'actualité.

Par la suite, si l'on souhaite évaluer la partie de l'économie qui est redistributive, on peut l'assimiler avec la part des impôts, ou plus exactement des prélèvements obligatoires, au sein du PNB, et que l'on sait clairement être inférieure à la moitié. Et pourtant, l'opinion publique proteste, inquiète du fait qu'en France, on s'approcherait dangereusement de la moitié, autour des 42-43 %... Ce chiffre redescend un petit peu de temps en temps, parce que la part de l'impôt ne croît pas toujours en proportion de la croissance de l'activité économique.

Ces 43 % de prélèvements obligatoires dans le PNB ne doivent pas faire illusion. On entend dire : “ *Dans le pays d'à-côté, ce n'est que 36-38 %, ce qui veut dire que le train de vie de l'État y est beaucoup plus faible. C'est scandaleux ce qu'on nous pompe en France !* ”. En réalité, d'un pays à l'autre, ces prélèvements obligatoires sont plus ou moins bien comptabilisés. Prenons un exemple : vous achetez une voiture, vous devez avoir une assurance au tiers si vous voulez la conduire. L'assurance au tiers est obligatoire. C'est donc un prélèvement obligatoire, attaché à la possession d'une voiture, comme les impôts locaux, la taxe foncière et la taxe d'habitation qui sont attachés à la possession d'un logement. Il n'y a aucune différence. Mais on ne le compte pas comme prélèvement obligatoire, pour des raisons de gestion, parce que c'est une entreprise privée (qui peut par ailleurs être nationalisée, mais avec statut d'entreprise privée) qui s'en charge.

De même la Sécurité Sociale n'existe pas dans d'autres pays telle que nous la connaissons en France. Cela ne veut pas dire que ces pays n'ont ni assurance maladie, ni assurance-chômage, ni assurance vieillesse. Mais ce n'est pas un organisme public qui le gère, et ce n'est donc pas compris dans la somme des prélèvements obligatoires. Alors que l'on assène facilement que la France a un très haut degré de prélèvements obligatoires par rapport à d'autres pays, on s'aperçoit très vite, en se rendant dans ces pays-là, que l'ensemble des cotisations de fait obligatoires ou inévitables peut y être supérieur à ce qu'il est en France. Je pense aux États-Unis, par exemple, où beaucoup de choses qui sont publiques en France, comme l'assurance maladie, y sont privées. Et cela coûte une fortune.

On a donc une partie qui marche à la redistribution. Et c'est de cette partie-là dont je vais parler, et se polarisant essentiellement sur le débat égalité-inégalité.

### **La redistribution des revenus**

Ce système de la redistribution renforce-t-il l'égalité par rapport à ce qui se passerait si on n'avait que de l'échange ? C'est le second sens de ce que l'on entend par “ redistribution ” : de chacun vers tous et de tous vers chacun. Mais aussi, de ce fait, des riches vers les pauvres...

Il faut répondre “Oui, un petit peu ”. Quand on y regarde de près, ce système crée un peu d'égalité. Et la façon de compter fait qu'on peut souvent se poser des questions. Le chiffre important à retenir est le suivant : dans la population française, entre la moitié qui gagne le plus et la moitié qui gagne le moins, par tous les mécanismes *monétaires*, le transfert des premiers (ceux d'en haut) vers les seconds (ceux d'en bas) est de 3 %. 3 % du PNB est donc reversé chaque année par des mécanismes monétaires très compliqués de la moitié d'en haut vers la moitié d'en bas. C'est le taux le plus bas de l'Europe du Nord. En Grèce seulement, le taux est plus bas. Ce n'est pas donc brillant, mais c'est tout de même 3 %.

Nous connaissons bien les mécanismes les plus importants. C'est d'une part le fait que certains impôts sont progressifs, c'est-à-dire que, plus on gagne, plus on paie d'impôts, mais, en plus, le taux augmente avec le niveau de revenus. D'autre part, vous avez le fait que des gens qui ne paient aucun impôt reçoivent de l'argent. Le cas le plus spectaculaire est le RMI. Ces mécanismes de redistribution font qu'en France, il y a très peu de pauvres absolus. Si vous allez en Inde ou au Brésil, vous avez une masse de pauvres absolus, des gens qui ont moins d'un euro par jour pour vivre. C'est-à-dire que, pratiquement, ils ne voient jamais passer de pièces de

monnaie entre leurs mains. En France, ça n'existe pratiquement pas. Il faut échapper aux mailles du RMI pour être dans cette situation-là. Ce n'est pas qu'on gagne beaucoup, mais il n'y a pas de gens à revenus zéro.

Je n'ai pas parlé que de la redistribution monétaire. Et c'est là qu'on se pose la question : qu'est-ce que l'État redistribue exactement ? Il redistribue des services et il redistribue de l'argent. Ce n'est pas tout à fait pareil, et ce n'est souvent pas la même forme d'État (ou plus exactement d'administration publique) qui accomplit cette tâche.

L'État, c'est-à-dire l'État central, redistribue plutôt des services. Ainsi, il offre une Éducation Nationale, ce que tout le monde appréciera. Il offre une armée, ce que certains accepteront avec plus ou moins de bonne grâce. Il offre une police que les uns trouveront exaspérante et que la majorité trouve actuellement absolument indispensable. Mais on ne fait pas payer la police, on ne fait pas payer l'armée et l'on ne fait pas payer les professeurs, autrement que par l'impôt.

L'État offre aussi du matériel, c'est-à-dire des infrastructures. Il offre des routes qui ont toutefois un statut un peu différent. Autant le fonctionnaire est payé par l'État avec nos impôts (et pour ceux qui sont fonctionnaires avec leurs propres impôts), autant les routes ne sont jamais produites par des ouvriers d'État, tout au moins presque plus. Ce sont des entreprises privées de travaux publics qui font les routes. L'État les paie, et il fait les plans. Ce sont les ingénieurs des Ponts qui font les plans de routes. Par la suite, on passe un contrat par appel d'offres, quelquefois international, pour dire quelle est l'entreprise privée qui va faire le travail. Il y a donc là déjà une différence. Mais la route, en principe, est gratuite. Autant que l'accès à l'Éducation nationale, du moins aux professeurs (le problème des livres est un peu différent). Et l'on peut bénéficier de la protection de l'armée et de la police. C'est ce qu'on appelle l'objet de l'État central. Les États locaux, c'est-à-dire les Municipalités, les Régions, offrent à peu près le même type de services.

Et puis, vous avez quelque chose quantitativement plus important. Ce sont les services de redistribution où l'on redonne vraiment de l'argent. On ne donne pas un service, on ne met pas une infrastructure à disposition, on redonne de l'argent. Le RMI est un cas. Il y a des gens qui cotisent en impôts, et puis d'autres qui sont très pauvres et on leur donne le RMI. Mais le RMI est géré par l'État central, ce qui n'est pas la majorité des cas.

Dans la majorité des cas, il existe un autre système qui s'appelle la Sécurité Sociale, qui se charge de collecter l'argent qui va être redistribué sous forme d'argent. Et cet argent est redistribué quand on en a besoin : sous forme d'allocations familiales, sous forme d'assurance-maladie, sous forme de retraite. Cet argent représente la plus grosse part des 43% de prélèvements.

On voit que tout cela n'a strictement rien à voir avec le train de vie de l'État. Non seulement l'État ne garde pas cet argent, mais cela ne s'appelle pas l'État dans la conscience des gens. Pour les statisticiens oui : c'est de l'administration publique, comme on dit. Certes, la Sécurité Sociale est contrôlée par l'État, mais c'est une institution relevant de l'accord entre syndicats et associations patronales. Le système s'est fondé comme cela, bien que l'État ait voulu s'assurer d'un contrôle plus fort.

Le gros du système est donc de la redistribution argent pour argent. Si vous regardez la Sécurité Sociale, elle est extrêmement peu redistributive du haut vers le bas. Pourquoi ? Parce qu'elle est faite comme ça. Vous avez droit à une retraite en fonction de ce que vous avez cotisé. Si vous avez été pauvre dans votre vie active, vous aurez une petite retraite. Si vous avez été riche, vous aurez une retraite plus importante.

Le cas des malades est un peu différent. Si vous êtes malade, vous avez l'impression que c'est un peu au hasard. Mais les ouvriers sont plus souvent blessés et plus souvent malades. Et la somme d'argent que l'on dépense pour soigner un riche est nettement plus importante que celle que l'on dépense pour soigner un

pauvre, même en temps de paix. Ce n'est pas tant le fait qu'ils aient accès à des cliniques privées qui leur remboursent une partie de leurs soins, c'est surtout que la demande de soins des classes d'en haut est beaucoup plus intense pour le même mal, du moindre au très grave, que dans la France d'en bas. Donc, même l'assurance maladie est très peu redistributive, bien que la moitié d'en bas de la population en terme de distribution des revenus, soit plus souvent malade, plus souvent blessée, etc.

Une des raisons est, qu'étant plus souvent malade, plus souvent blessée, et surtout beaucoup plus fatiguée, la moitié d'en bas de la population meurt beaucoup plus tôt. Et meurt en plus assez brutalement. On sait que les gens sont remboursés de la majorité des cotisations de toute leur vie pendant les trois dernières semaines de leur vie. Comme on ne peut pas décemment leur proposer de leur donner une pilule de cyanure juste au début de la troisième semaine avant la fin, parce qu'on ne sait pas quand elle commence exactement, il est justement très difficile d'éviter ce genre d'effet ! Alors, évidemment, les ouvriers qui meurent d'un accident de travail, qui partent à la retraite et qui s'éteignent d'un seul coup, au bout de quelques mois de retraite, simplement parce qu'ils n'ont pas été préparés à bénéficier de leur retraite, ne coûtent pas grand-chose à la Sécurité Sociale. Et donc, pratiquement, ils entretiennent, par leurs cotisations de retraite, la retraite des gens beaucoup plus riches qu'eux et qui survivront beaucoup plus longtemps qu'eux.

Donc on voit que tout cela n'est pas du tout redistributif. Ce qui est vraiment redistributif, c'est l'argent que redistribue l'État. Et de deux façons : d'une part par le fait que les riches paient plus que les pauvres et d'autre part par le fait qu'on donne de l'argent aux pauvres qui n'ont rien payé comme impôt (par exemple avec le RMI).

### **Rendre les prélèvements plus redistributifs.**

Il faudrait essayer de rendre cela plus juste. Je l'ai dit, la France est le pays d'Europe le moins juste, exceptée la Grèce (et peut-être le Portugal). Nous sommes les moins redistributifs, et les moins solidaires. Comment pourrait-on améliorer cet impôt et ces prélèvements sociaux ?

Le premier objectif est de renforcer le poids de l'impôt par rapport à la cotisation sociale. Il faut en outre rendre cet impôt le plus progressif possible, c'est-à-dire : plus vous êtes riche, et plus s'élève votre taux de contribution.

Le premier point se heurte justement à la difficulté que les Français n'aiment pas l'impôt. Mais y a-t-il des pays où les gens aiment l'impôt ? À vrai dire, non. Mais il est probable que dans les pays très conscients du caractère d'obligation sociale de cet impôt, de traduction du fait qu'on vit en société — je pense aux pays protestants de l'Europe du Nord —, l'idée est beaucoup plus facile à faire passer, que “payer de l'impôt, c'est bien, parce que c'est une manière de montrer qu'on accomplit ce que vous demande Dieu sur terre” (ou ce que vous demande la raison sur la terre, suivant les préférences). Cette idée est certainement plus répandue en Europe du Nord qu'en Europe du Sud.

De plus, en France, justement parce qu'on a eu du mal à “faire passer” les impôts, on cherche les impôts les plus cachés. Mais on a manqué la forme la plus facile de cacher un impôt qui est de le prélever à la source, comme au Canada, ou en Suède. Dans les pays où il y a beaucoup d'impôts directs sur le revenu, on a, en général, un impôt retenu à la source. C'est-à-dire qu'on n'a pas l'impression, sinon la douleur, de devoir le ressortir de son porte-monnaie après l'avoir palpé, reniflé, après avoir formé des projets sur la comète, en recevant une feuille d'impôts qui dit qu'on vous en enlève la moitié...

La France a manqué le système des impôts prélevés à la source. Mais établir maintenant un impôt prélevé à la source, quand on ne l'a pas fait à temps, risque d'avoir des conséquences terribles, car on ne sait pas quoi faire pendant l'année de transition. On paie en France des impôts sur l'année précédente. Si on établit un impôt à la source, que va-t-il arriver ? En même temps que vous payez l'impôt de l'année précédente, vous devriez commencer à payer à la source l'impôt sur l'année que vous êtes en train de vivre. Ce n'est pas possible. Moi-même, je me camoufle à mes yeux mes propres impôts en les mensualisant. Mais si on avait une transition vers l'impôt à la source, j'aurais à payer deux fois l'impôt par mois. C'est impossible. Il est même évoqué, si on passait à l'impôt à la source, d'établir carrément une exonération pour l'année de transition. Mais, finalement, les fonctionnaires des impôts ne souhaitent pas qu'on prélève l'impôt à la source. Bref, il y a un tas de raisons qui font qu'on n'aura probablement plus jamais l'impôt à la source en France.

C'est dommage, parce que, du coup, l'État s'ingénie à inventer des impôts qu'on ne voit pas, parce qu'ils sont prélevés encore plus haut. Le grand impôt français en dehors de toutes les cotisations sociales, c'est la TVA. La TVA, vous avez souvent entendu dire que c'est un impôt monstrueux parce qu'il est payé par le consommateur et uniquement le consommateur. Le RMIste qui va acheter sa tranche de jambon paie la TVA, alors que le riche qui épargne ne paie rien sur l'argent qu'il a épargné.

Cet argument m'a toujours assez agacé. D'abord si le riche ne consomme jamais, c'est-à-dire si c'est vraiment un capitaliste weberien de formation protestante calviniste, après tout, pourquoi payerait-il des impôts ? S'il vit en espadrilles et vêtu de bure, et qu'il laisse prospérer son entreprise en réinvestissant tous les profits pour augmenter l'emploi et la production, du moment qu'il paie correctement ses salariés et qu'il respecte l'environnement, il a accompli sa mission sociale, et donc, je ne vois pas pourquoi on s'acharnerait à lui faire payer un impôt sur de l'argent qu'il n'utilise jamais. De toute façon, un riche qui épargne payera un impôt le jour où il consommera. Il achètera peut-être du caviar, mais il payera un impôt à ce moment-là.

Et puis surtout, il ne faut jamais essayer de calculer l'impôt à partir de la structure en coût de ce qu'on achète. Car à ce moment-là, le RMIste paie non seulement la TVA, mais aussi tout le travail des paysans, tout le travail des salariés du supermarché où il a acheté son jambon, et il paie donc également les profits de l'entreprise qui produit son jambon, les profits du supermarché, et l'impôt sur le revenu de l'entreprise de jambon et de l'entreprise de supermarché qui sont compris dans le prix de son jambon. Toutes ces composantes sont dans le prix du jambon. Il ne faut donc pas du tout calculer comme cela.

Supposons une société sans impôt, où 60 % des revenus vont aux salaires, et 40 % aux profits. Vous créez une TVA de 10 % pour alimenter par exemple un fonds pour les chômeurs. L'entreprise qui paie sa TVA continue à donner, après 40 % aux profits, 60 % aux salaires. Alors, effectivement, moins 10 %, ça ne fait plus que 54 % aux salaires et 46 % au profit, mais vous avez 10 % pour les chômeurs. Donc, la création de la TVA a finalement augmenté la part qui va aux salariés qui sont parfois chômeurs. Cette TVA est un impôt qui est prélevé en amont de la distribution entre salaires et profits. C'est ainsi très peu redistributif. Ce n'est pas spécialement contre les pauvres, mais ce n'est pas non plus spécialement contre les riches. C'est plat. La TVA, c'est plat. Ça ne change rien. Ça ne change pas la redistribution. Ça ne change pas les inégalités. Sauf si l'argent, la façon de dépenser la TVA, sert à les diminuer. C'est le cas du RMI, c'est le cas de l'argent qu'on donnera à un chômeur. Il faut toujours penser aux deux côtés : comment on prélève l'argent, et comment on l'utilise.

Les seuls prélèvements qui soient redistributifs (des riches vers les pauvres), c'est l'impôt sur le revenu, et l'impôt sur la fortune que l'on a introduit récemment. L'impôt sur le revenu est redistributif. Si vous êtes très pauvre, ou moyennement pauvre, vous ne payez pas l'impôt sur le revenu. Si vous commencez à avoir un peu d'argent, vous commencez à payer un peu d'impôt sur le revenu. Et plus vous montez dans la hiérarchie des

revenus, plus ce que vous payez augmente, et plus le taux, c'est-à-dire le pourcentage que vous payez, augmente aussi. Et comme, en plus, une partie de cet argent sert à donner de l'argent aux plus pauvres par le biais du RMI, alors oui, vous faites de la redistribution. Seul l'impôt sur le revenu (avec celui sur la fortune) est redistributif. C'est le seul impôt qui corrige les inégalités. Et il est donc normal que ce soit toujours la gauche qui ait cherché à l'augmenter, et la droite qui ait cherché à le diminuer.

Ce qui est absolument effarant, c'est de voir que la gauche, brutalement, a commencé à avoir cette idée folle de diminuer le seul impôt qui était un peu redistributif. Pourquoi ? J'aurais une réponse bête : c'est parce qu'elle n'était plus de gauche. Mais, là, on se mord un peu la queue, puisque si on définit par "gauche" le côté qui va vers la redistribution... Je ne suis pas là pour polémiquer, donc je ne vais pas approfondir cette question difficile.

Toujours est-il que, diminuer l'impôt sur le revenu, c'est se couper un bras si on veut diminuer les inégalités. Alors, si on ne veut pas se couper les deux bras, il y a encore d'autres solutions. Il y a ce qu'on fait de la dépense. Si, même avec un impôt qui n'est pas du tout redistributif, vous utilisez tout votre argent uniquement au profit des pauvres, vous êtes quand même un État de gauche, et quand même redistributeur. Imaginons un petit État qui n'aurait aucun impôt, qui vivrait par exemple en vendant des timbres-poste et des photos de ses princesses, et qui, brutalement, dirait quand même : "*J'ai des chômeurs, il faut quand même que je les finance*". Et il se créerait une TVA. Par l'impôt, il n'y aurait aucune redistribution, mais par la dépense de l'impôt, oui, il y aurait de la redistribution et une avancée vers plus d'égalité. Donc il faut faire un peu attention et regarder des deux côtés de la médaille.

### **La redistribution sous la Majorité plurielle**

Venons-en à notre gauche et à notre dernier gouvernement. Nous venons de voir un petit plan pour utiliser la redistribution publique de façon à diminuer les inégalités. Premièrement : augmenter la part de l'impôt par rapport aux cotisations sociales. Deuxièmement : augmenter la part progressive de l'impôt. Troisièmement : dans les dépenses de l'État, augmenter la part qui va aux plus pauvres.

Alors est-ce que la gauche, ou plus exactement la majorité plurielle, a fait cela ? Elle l'a fait un peu, il ne faut pas se braquer sur les deux dernières années, il y a quand même eu les deux premières années. Les choses sont plus complexes. J'étais de ceux qui, pour les Verts, négociaient avec le Parti socialiste ce que serait le programme de la future majorité plurielle. On ne savait pas qu'on allait avoir la majorité. Coup de chance, il y a eu la dissolution, coup de chance, on a gagné, coup de chance, le PS n'avait pas eu le temps de re-réfléchir, et coup de chance donc, la première année, ils ont fait à peu près ce qu'on avait dit. Après, cela s'est très vite tassé.

#### **1. Transférer des cotisations vers l'impôt.**

Toute première mesure : diminuer la part des cotisations et augmenter celle des impôts. C'est une demande que les Verts avaient faite depuis très longtemps (c'était déjà dans leur programme de 1992). Nous disions ceci : les cotisations sociales financent des versements pratiquement pour tout le monde alors qu'il y a 40 % des revenus qui viennent du profit et que, là-dessus, il n'y a pas de cotisations sociales. Et pourtant, tout le monde se soigne, tout le monde a accès à la Sécurité Sociale, tout le monde a accès aux allocations familiales. Donc, on avait dit : on va mettre tout un paquet de cotisations sociales vers l'impôt. C'est-à-dire, augmenter la CSG qui était déjà inventée à cette époque-là. Mais, disait-on, il faut la rendre progressive. Donc, le mieux, c'est de fusionner la CSG et l'impôt sur le revenu pour que ce soit progressif : au fur et à mesure que l'on est plus riche, non seulement on paie plus, mais le taux de ce que l'on paie est plus élevé.

La CSG, qu'est-ce que c'est ? C'est un impôt proportionnel, un peu comme les cotisations sociales, sauf que tout le monde la paie sur l'ensemble de ses revenus. Donc, ce n'est pas très redistributif non plus. Mais, c'est

quand même mieux que les cotisations sociales. On ne paie les cotisations sociales que sur les salaires. Au moins, en faisant payer tous les revenus, on peut, pour les mêmes dépenses, étaler beaucoup plus la masse cotisante et donc faire payer moins les salariés. Et, à notre très grande surprise, le Parti socialiste a accepté cette proposition. Il faut dire que c'était dans l'air depuis un certain temps, depuis pratiquement 1945.

J'ai retrouvé un texte très intéressant pour ceux qui pensent que les cotisations sociales, c'est mieux que les impôts. C'est un texte de Force Ouvrière de 1950. Force Ouvrière n'était pas à l'époque un syndicat très progressiste puisqu'il avait été créé pour casser la CGT en deux au moment de la guerre froide. Je ne parle pas de Force Ouvrière d'aujourd'hui, je parle de celle de 1950. En 1950, Force Ouvrière déclarait à son congrès : " Un régime de Sécurité Sociale doit reposer sur une solidarité nationale, et, pour cela, englober l'ensemble de la population et couvrir tous les risques. Le vieux système de la cotisation basée exclusivement sur le salaire (il avait été mis en œuvre 5 ans auparavant, mais il avait quelques ancêtres avant la guerre), ce système doit être remplacé par un mode de financement subordonné à la réforme de la fiscalité, permettant une réelle redistribution du revenu national". Donc, à l'époque, les syndicats ne trouvaient pas bien du tout le système des cotisations sociales, et voulaient que ce soit l'impôt qui finance la protection sociale.

Donc, on avance cela dans les négociations, et puis le PS nous dit : "*Oui, mais attendez, si on bascule tout sur l'impôt sur le revenu, comme c'est très progressif, les cadres vont pousser des hurlements*". C'était vrai. Donc, on remplace les cotisations maladie par un impôt proportionnel, la CSG. Déjà, basculer toutes les cotisations maladie sur l'impôt sur le revenu, c'était pratiquement plus que le doubler. Cela aurait été, dans un impôt qui n'est pas retenu à la source, insupportable pour les fameuses couches moyennes qui allaient acquérir tellement d'importance dans la deuxième moitié de la législature de majorité plurielle. On a dit aux socialistes : "*Mais, quand même, rendons la CSG un peu progressive*". Ils nous disent : " D'accord, on va rendre la CSG progressive par un abattement à la base ". C'est-à-dire que, sur les mille premiers francs, vous ne payez rien, et puis après tout le monde paie le même taux. Par exemple, pour quelqu'un qui gagne 3 000 francs (à temps partiel), il ne paie rien sur les premiers mille francs, et sur les 2 000 francs suivants, il paie de la CSG. Celui qui gagne 18 000 francs ne paie toujours rien sur les premiers mille francs, mais il paie la CSG sur les 17 000 francs restants. Quelqu'un qui gagne 50 000 Francs par mois, il ne se rend pas compte qu'il a un abattement à la base, parce que, sur 49 000 Francs, il paie la CSG à plein. Vous voyez que ça rend la CSG un peu progressive... On avait au moins obtenu ça.

Et le PS tient ses engagements. D'un seul coup, pendant l'été 1997, juste après la victoire, toutes les cotisations sociales maladie sont transférées à la CSG. Cela a représenté un déplacement de 40 à 50 milliards des revenus de la propriété vers les revenus du travail. C'est énorme. On a augmenté d'1,5 % le niveau de vie de la moyenne des salariés, uniquement par cette mesure.

## **2. Rendre le taux de l'impôt plus progressif.**

Alors, évidemment, ça a piaillé. Pas les plus riches, ils n'ont même rien remarqué. Mais les petits propriétaires, ceux qui avaient un petit appartement dont ils avaient hérité et qu'ils louaient, et qui leur rapportait 1 000 à 1 200 francs par mois. Ceux-là se sont mis à payer la CSG sur les loyers qu'ils percevaient. Donc, on a aggravé la lutte entre les petits, sans que vraiment les gros soient touchés. Mais enfin, c'était quand même un gros déplacement. Alors, on a quand même essayé de le rendre progressif. Nous avons dit aux socialistes : "*Vous avez oublié l'abattement à la base qui était dans les accords*". Et le deuxième essai a eu lieu vers 2000 quand on a décidé l'abattement à la base. Mais alors, on a été rattrapé par le Conseil Constitutionnel. Qu'est-ce qu'on avait fait de mal ? Le Conseil Constitutionnel, dans sa grande sagesse, lui qui n'avait jamais rien dit contre les cotisations sociales, nous dit : "*Non, non, non, ce n'est pas conforme à l'équité, c'est-à-dire qu'on ne tient pas compte de la situation familiale du cotisant. Un impôt doit être à base familiale et pas individuelle*".

On a eu beau hurler, rien n'y a fait. Voyez : vous êtes célibataire, vous ne vous rendez même pas compte de combien vous payer en réalité, peut-être 3 000 francs de cotisation sociale par mois, prélevées à la source,



vous épousez une célibataire, qui paie déjà 3 000 francs de cotisations sociales par mois, elle aussi, vous vous mariez, et là vous payez à vous deux 6 000 francs de cotisations sociales, et votre droit à des services de Sécurité Sociale n'augmente pas (sauf la retraite, mais pas en proportion). Si l'un des deux ne travaille pas, il (en général, "elle ") aura la pension de réversion en cas de veuvage (si le mariage arrive à tenir jusque-là) et il a droit aux soins sur la base de la cotisation sociale de son conjoint. Et pourtant, jamais le Conseil Constitutionnel n'avait hurlé contre cela. Il considérait bien que c'était l'individu qui payait des cotisations sociales. Mais voilà, pour l'impôt, c'est la famille.

Évidemment, on voit bien l'idéologie du Conseil Constitutionnel. Ce sont de vieux messieurs qui considèrent que la base de la société c'est la famille, sous l'autorité du *pater familias* qui fait chauffer la marmite pendant que Madame s'occupe de mettre le sel dedans. L'idéologie familialiste du Conseil Constitutionnel s'est manifestée directement en disant qu'un impôt doit être à base familiale. Onze sur les quinze pays de l'Union Européenne ont un système d'impôt sur le revenu séparant les deux conjoints. C'est l'imposition individuelle, comme pour la Sécurité Sociale. Nous sommes un des quatre pays qui paient sur la base familiale l'impôt, mais pas la cotisation sociale. Effectivement, il faut tenir compte des conditions familiales quand on paie l'impôt. Mais ça peut se faire autrement (par exemple en remplaçant le quotient familial fiscal " par un accroissement égalitaire des allocations familiales par enfant, le premier compris).

Après cela, le gouvernement de majorité plurielle a bricolé en disant : "*Cet abattement à la base qu'on n'a pas pu faire, on va le restituer sous forme de prime à ceux qui auront déjà payé de la CSG, donc à ceux qui travaillent*". Et il l'a appelé "prime à l'emploi". Là, on entrait dans une espèce de logique absolument atroce, où l'on avait l'impression que l'État subventionnait ceux qui avaient un emploi par rapport aux chômeurs, ces fainéants qui ne voulaient pas travailler. Et dans la tête de certains socialistes, c'est effectivement ce qu'il fallait faire. Mais il faut bien voir que c'était d'abord pour essayer de rendre la CSG un peu plus progressive.

Au total, on a quand même réussi à transférer une partie des cotisations vers l'impôt. Par contre, on n'a absolument pas réussi à rendre plus progressif l'impôt sur le revenu. Et on n'a pas réussi à transférer de la TVA vers l'impôt sur le revenu qui est quand même plus progressif.

Mais, pire que tout, au fur et à mesure que les années passaient, les ministres socialistes du budget nous imposaient des réductions d'impôts sur le revenu des plus riches. Au nom de l'argument qu'un riche ne travaille que pour de l'argent, et donc qu'il est riche parce qu'il est intelligent, et que pour exciter son intelligence, il faut lui donner beaucoup d'argent. Et, si on le lui reprend par l'impôt, il filera en Angleterre. Vous connaissez tous l'argument.

C'est un argument qui n'a jamais convaincu personne. On n'a pas vu l'Angleterre pomper tous nos ingénieurs, techniciens et cadres. Je ne suis pas sûr que quelqu'un qui ne travaille que pour de l'argent soit le plus efficace. Par exemple, J.-M. Messier qui gagnait 157 ans de SMIC par mois : était-il si efficace que cela ? Il a réussi à ruiner une des plus vieilles entreprises françaises, la CGE. On pourrait multiplier les exemples où l'argent ne stimule ni l'intelligence ni l'efficacité, etc. Pourtant, tel était l'argument employé. On sait très bien que la vraie raison n'était pas là, mais dans le positionnement du parti dominant de la majorité plurielle : il voulait gagner les classes moyennes parce que c'est un électorat qu'il pouvait plus facilement avoir, parce que c'est celui qui instruit l'opinion publique, vu que les journalistes en sont, etc. Donc, dans sa stratégie de pouvoir à lui, il valait mieux cajoler les classes moyennes que de cajoler les classes populaires (dont il n'est même pas sûr qu'elles vont voter). Le 21 avril 2002 est venu sanctionner ce calcul...

Échec, donc, sur la réforme de l'impôt redistributif, qui était l'impôt sur le revenu. Je reconnais que ce n'était pas facile. La CSG s'est créée comme un impôt prélevé à la source. Pratiquement, si on voulait renforcer le

poids d'un impôt progressif, il fallait rendre la CSG progressive, et je dois reconnaître que c'est le Conseil Constitutionnel, et pas le gouvernement, qui l'a empêché, ni l'Assemblée nationale.

### **3. Donner plus aux pauvres qu'aux riches.**

Troisième solution, donner plus d'argent aux plus pauvres, et un peu moins aux plus riches. Cela a commencé de façon extraordinairement brutale, avec les limites supérieures de revenus pour bénéficier de certaines allocations, les allocations familiales, les allocations d'aide à domicile. Effectivement on a entendu hurler les couches moyennes. Y compris les femmes ministres qui disaient : “ *Mais enfin, brutalement, la nounou qui garde mes gosses, ma femme de ménage, me reviennent beaucoup plus cher !* ”

C'est vrai qu'on est rentré sur ce point, en début de législature, en collision avec les couches moyennes. Je pense qu'on ne pouvait pas l'éviter. On aurait pu le faire plus intelligemment, de façon plus lissée. Sans rentrer dans le détail, il y avait des façons de le faire sans sensation de “couperet”. Il y avait quelqu'un au Ministère des affaires sociales qui aimait bien les mesures “forfaitaires”. Et qui a dit : “ *On coupe là* ”. Moi, je proposais, par exemple, d'intégrer les allocations familiales dans l'impôt, dans la base imposable. Comme ça, quelqu'un qui ne paie pas d'impôt garde intégralement ses allocations familiales, quelqu'un qui paie un tout petit peu d'impôt se voit reprendre un tout petit peu de ses allocations familiales, quelqu'un qui paie beaucoup d'impôts se voit reprendre plus de ses allocations familiales. On serait arrivé au même résultat. On aurait récupéré une partie des prestations offertes aux plus riches alors que ça ne leur sert strictement à rien, sans que ce soit un couperet qui tombait juste au niveau où l'on votait le plus socialiste. C'est un peu ce qui s'est passé avec le plafond de revenus imposé sur les prestations sociales.

On aurait pu surtout améliorer considérablement les services d'éducation ou de santé dans les zones pauvres. On aurait pu aussi mettre beaucoup plus d'argent sur la politique de la ville. Bref, il y avait 36 façons de faire de la redistribution du côté de la dépense. Cela a été fait un peu, mais très peu. Et ce qu'on appelle la “fracture géographique” correspond très largement à ce manque d'une politique volontariste, pas du côté des prélèvements, mais du côté de la dépense publique.

C'est tout le thème des services publics. Le service public, c'est, de la part de l'État redistributeur, l'action vers l'égalité du côté de la dépense. Le service public, c'est quelque chose qui est payé. Prendre le train, payer son ticket, envoyer une lettre à la poste, mettre un timbre, passer une communication téléphonique, payer une taxe... Maintenant, c'est de moins en moins le cas, mais, à l'origine, le téléphone était un service public d'État. C'était un petit bout d'impôt, affecté certes, mais qui portait le nom de taxe : la taxe téléphonique. Le consommateur participe pour la partie qui le concerne, mais le fait qu'il existe un réseau, cela, il ne le paie pas. Le fait qu'existe un réseau est payé par l'État. Vous envoyez tous les jours depuis Toulouse une lettre à votre maman qui habite Montauban, vous mettez un timbre, vous payez. Mais le fait qu'il existe un service public, conduit à ce que, si votre mère n'habite pas Montauban, mais Dunkerque, la lettre ira quand même à Dunkerque. Cela, c'est l'État. Et donc, le service public, c'est ce qui assure l'égal accès de tous à un certain nombre de besoins de base. Même l'Union Européenne, actuellement, reconnaît la nécessité de mettre en place des services d'intérêts généraux qui assurent ces services publics.

Alors, évidemment, il y a des bagarres terribles avec certains autres pays qui n'ont pas la même conception de la façon dont l'État doit dépenser son argent pour rendre ce service qui assure de l'égalité. Mais, je peux vous dire que c'est une bataille qui n'est pas du tout perdue. C'est le gros du travail de la gauche et des écologistes au Parlement Européen : ils essayent de défendre le service public. Pas forcément à la française avec toutes ses caractéristiques : les autres pays aussi ont un service public, mais pas identique. Il faut donc ajuster. Que cet ajustement ne débouche pas sur une destruction du service public, telle est la bataille.

Or, là, il faut bien reconnaître que notre gouvernement de la gauche – mon parti en était – n'a pas été brillant dans la bataille pour développer et défendre les services publics, même les services d'intérêts généraux au sens de l'Union Européenne. Il ne faut jamais oublier que l'État est redistributif au moins autant du côté de ce qu'il dépense que de la façon dont il prélève. Dégrader le service public peut avoir beaucoup plus d'effets dans le

développement des inégalités, qu'une petite réforme du côté de la fiscalité. Quand je dis “ *peut avoir* ”, c'est en fait “ *a déjà* ”. C'est beaucoup plus important.

### **Le service public**

Il faut donc développer cette question du service public. Qu'est-ce que c'est qu'un service public ? Moi j'aurais tendance à dire que c'est un service qui s'adresse à tous, même si ça passe par chacun en particulier.

L'école, c'est un service public, et il est délivré à des enfants en particulier. Les profs ne vont pas à la cantonade délivrer un discours “ service public ”. Non, ils forment des enfants. Donc, il y a des enfants en particulier qui ont devant eux des profs. Mais, en même temps, si nous acceptons de financer ce service public par l'impôt, c'est parce que, qu'on ait des enfants ou pas, on peut en avoir demain même si on n'en a pas tout de suite, ou alors on peut trouver bien, au moment où l'on sera à la retraite, qu'existent des jeunes adultes formés pour payer nos retraites, et ainsi de suite... Donc, l'école est un service public, non pas au sens où la route est un service public, c'est-à-dire qu'elle est à disposition de n'importe qui à n'importe quel moment.

L'école s'adresse à des enfants inscrits qui suivent un *cursus*. Mais l'institution “ école ” est au service de toute la collectivité. Donc, il est normal que ce soit payé par toute la collectivité, selon le mode de la redistribution. Après, il peut y avoir des compléments payés par les parents de chaque enfant. Éventuellement avec gratuité pour les plus pauvres. C'est comme cela que je vois un service public.

Le problème est, qu'en France, ce qu'on appelle “ service public à la française ” est lié à un statut qui aboutit à certaines normes de rémunération, de retraite, de représentation syndicale, etc. Ces normes sont, à mon sens, justifiées puisque le service public implique du travailleur qui y participe des obligations qu'il n'a pas dans le privé : une certaine forme de *consensus* en matière de dévouement, une certaine manière de se dédier à sa tâche qui n'existent pas dans le privé.

Je ne sais pas si vous vous souvenez du film de Bertrand Tavernier, *Ça commence aujourd'hui*, où l'on voit un professeur dans le Nord, qui assume progressivement un travail d'assistant social. Alors, il se fait critiquer par ses collègues qui sont syndicalistes et qui lui disent : “ *Si tu fais ça, on va nous demander systématiquement de le faire* ”. Cette contradiction est inhérente au service public. Beaucoup d'entre vous, sans doute, sont profs ou l'ont été, et ils savent très bien qu'on n'est pas payé pour faire son cours et s'en aller. À une époque, pas si lointaine, il allait de soi qu'un instituteur, quand il arrivait dans un village, devenait gratuitement et bénévolement secrétaire de mairie. Cela faisait partie de son devoir vis-à-vis de la communauté.

Évidemment, il ne faut pas exagérer, les syndicats ont raison de dire “ *On fait notre boulot, un point, c'est tout* ”, parce que, sinon, la direction profiterait de la bonne volonté générale. Mais ça ne peut pas fonctionner exactement comme ça. Et donc, il est assez normal qu'un certain type de compromis fondé sur l'éthique, voire sur la mystique du service public, implique des formes de gestion différentes. Ne vous imaginez pas que dans les autres pays d'Europe, cela n'existe pas. Cette éthique et cette mystique existent aussi. Elles sont simplement fondées sur d'autres compromis qu'en France.

Je peux multiplier les exemples. Sur la santé, c'est la même chose. On se soigne, et l'on est remboursé par un système d'assurance privée ou pas remboursé du tout, ou bien complètement remboursé, et c'est bien un individu qui est soigné, mais l'existence d'un système de soins est un service public. C'est un service à toute la communauté. Le lit d'hôpital existe, indépendamment de savoir qui va aller dedans. Et la disponibilité du personnel soignant est évidemment un service public. Elle est d'ailleurs tellement sollicitée, cette disponibilité, que les premiers gestionnaires du service public l'ont confiée à ceux qui tout naturellement étaient prêts à travailler gratuitement et jusqu'à plus soif, c'est-à-dire les bonnes sœurs. Progressivement, avec la séparation de l'Église et de l'État, les bonnes sœurs ont disparu des hôpitaux et ont été remplacées par des salariés laïques. Et les directeurs avaient comme norme que, pour une bonne sœur qui partait, il fallait avoir trois salariés. Cela donne une idée de l'efficacité de “ la vie éternelle ” comme incitation à travailler. C'est autre chose que les hauts revenus et les *stocks options* ! On ne pouvait pas promettre cela au salarié ordinaire, donc

il fallait le payer un peu plus. Et surtout, il ne travaillait pas jusqu'au bout de ses forces. Ceci dit, cela avait aussi des inconvénients : la bonne sœur pouvait elle aussi devenir acariâtre, à la fin...

### **La réciprocité : vers le tiers secteur.**

Cette idée que le service public comprend des engagements vis-à-vis de la communauté qui peuvent aller un peu au-delà de ce qu'on attend d'un salarié nous fait déboucher tout simplement sur la troisième forme de socialisation dont je vous avais parlé tout à fait au début de mon exposé, c'est-à-dire la *réciprocité*. Il y a une façon encore plus radicale de lutter contre les inégalités : c'est de susciter la réciprocité.

Alors, bien sûr, c'est une vieille définition d'un vieux barbu, de ce que serait le communisme : “ De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins ”. Chaque jour, vous vous levez et vous vous dites : “ *Qu'est-ce que je suis fort en piano, je vais donner des cours de piano à tous ceux qui veulent. Et puis, j'ai un petit peu faim, et justement il y a un cuisinier là qui a envie de me faire à manger, etc.* ”. C'est un peu le modèle mystique du SEL, qui est en fait fondé sur l'échange. Mais vous pouvez très bien, pour parler comme Fourier et les socialistes utopiques, imaginer à l'infini la reconstitution sur la base de l'amitié de ce qu'était la vie de l'Âge d'Or, où, parce qu'on formait d'emblée une communauté, chacun savait ce qu'il avait à faire pour tous les autres. Et, à ce moment-là, théoriquement, il n'y a plus d'inégalités. Chacun fait ce qu'il a à faire, spontanément. On sait très bien, et je vais conclure là-dessus, que cette part, énorme, qui est fondée sur l'idée “ *je donne librement à la communauté parce que je sais que, la communauté, c'est ce qui me protège, et qu'elle va me redonner quelque chose en contrepartie quand j'en aurai besoin* ”, est en fait souvent un voile paradisiaque jeté sur un enfer d'exploitation. Cela s'appelle le patriarcat, dans sa version *pater familias* comme dans la version “ Père Éternel ” de la bonne sœur de l'hôpital. Comme je vous l'ai dit, les femmes travaillent dans l'espace domestique plus que le total des heures travaillées par les hommes et les femmes dans le secteur marchand ou dans le secteur salarial d'État.

C'est effectivement la façon dont une idéologie du dévouement, du sens de la communauté, de l'amour familial, de l'amour filial, de l'amour de la fille qui s'occupe de sa vieille maman, etc., a su mobiliser, au nom de l'amour, une quantité énorme de travail qui est redistributif. Il est redistributif au moins des bien-portants vers les mal-portants. Il est redistributif des adultes vers les enfants. Et il est, je le répète, supérieur en quantité de travail à ce qu'assure toute la redistribution publique, Sécurité Sociale plus État. Précisons : ce que font les femmes (et un peu parfois les pères) pour éduquer les enfants, pour soigner les malades, pour veiller les grabataires et les accompagner dans leur dépendance jusqu'à la mort, est infiniment supérieur à tout ce qu'a pu faire l'État redistributif du côté de la dépense, que ce soit sous forme de dépense monétaire (avec les allocations dépendance, etc.) ou que ce soit sous forme de fourniture de service public, de santé ou d'éducation.

Le problème, je l'ai dit, c'est que cela cache en général une formidable exploitation des femmes, que cela peut être extrêmement désagréable, que cela peut rendre fou, que cela peut provoquer des face-à-face absolument effroyables, et que ce n'est absolument pas la tendance générale. La tendance historique générale est au contraire à l'individualisation, et même à l'individualisation des trajectoires biographiques. Vous lisez sans doute les bouquins de Jean-Claude Kauffman parce qu'ils ont de très jolis titres (*La femme seule et le prince charmant, Le premier matin*, etc.). Mais au-delà de cela, le discours de ce sociologue est pourtant tout à fait exact : les individus seront de plus en plus en situation de négociateur jusqu'aux rapports affectifs, avec la nécessité de ne pas se laisser trop avoir – enfin, je le souhaite pour les femmes... – par le voile de l'amour, en terme de redistribution d'heures de travail jusqu'à plus soif.

Si notre société doit, par le biais de la réciprocité, retrouver de l'égalité, de la convivialité (parce que c'est tout de même le plus agréable, c'est ce qui n'est pas administratif et qui n'est pas payé en comptant), mais, si on doit le faire dans une société de plus en plus individualiste, alors, il faut reconstituer des équivalents de la famille et de l'Église mais sur la base du libre choix. Cela a été une prise de conscience qui a germé dès le XIX<sup>e</sup> siècle, au moment où l'État avait conservé la famille. Car la Révolution Française avait conservé et la famille et l'Église, en disant, pour tout le reste : “ *Ça sera, ou l'État ou le marché* ”. Et, de plus en plus de gens ont dit : “ *Ni famille, ni Église, ni État, ni marché* ”. Alors, quoi ? Et bien, l'association ! “ *En tant que libres*

*individus, nous nous associons pour rendre des services les uns aux autres*”. Et c'était tellement une force populaire, une invention populaire, que, dans une très large mesure, elle a précédé toutes les activités de redistribution de l'État en terme de service public.

Vous avez ces phrases extraordinaires de Charles Gide, ou de Jaurès, du début du XXe siècle, que j'ai rappelées dans mon rapport sur le tiers secteur <sup>1</sup>, celui de la redistribution par l'association, par la coopération, etc., où Gide dit que la vocation de l'association, c'est de se faire un jour service public. Et Jaurès dit : “ *l'État est la coopérative suprême vers laquelle tendent, comme vers leurs limites, toutes les autres coopératives* ”. C'est-à-dire que les socialistes de la fin du XIXe siècle, ou du début du XXe, considéraient que la libre association des individus allait assurer le service public, allait se faire État, allait se faire service public.

L'État, essentiellement après 1945, a récupéré tout cela, et l'a transformé en redistribution : “ Puisque vous voulez être service public, vous allez être service public, mais c'est la hiérarchie, c'est les grilles, c'est y avoir droit ou ne pas y avoir droit, etc. ”. On a supprimé tout l'aspect “ chaud ”, tout l'aspect “ interindividuel ”, tout l'aspect *réciprocité*, tout l'aspect convivial, pour être sûr que la redistribution touche tout le monde. Et l'on a largement eu raison de le faire. Mais, à partir du moment où l'État a commencé à se retirer (avec la crise du “ fordisme ” des années 1970), on a vu apparaître toute une nouvelle génération d'associations : pour s'occuper des exclus, pour s'occuper de maintenir l'espace commun dans les grands ensembles, etc. Tout ce travail de ce qu'on peut appeler le “ tiers secteur ”, le secteur associatif, coopératif, mélangeant du salariat, de la subvention, du bénévolat, et toutes les formes possibles d'économie sociale, cela répond peut-être au plus profond, à ce problème de la redistribution et de l'égalité en y ajoutant la chaleur humaine. La possibilité pour des individus de dire : “ *Ce n'est pas parce que c'est un ordre, ce n'est pas parce que tu me paies que je te donne ça, que je fais ça pour toi, ou que je fais ça pour toute une collectivité, que je repeins, que je prépare la fête...* ”. ...Ainsi que s'occuper des personnes vieillissantes, puisque leurs filles (qui ont 80 ans pour une centenaire) ne peuvent plus le faire, que leurs petites-filles, qui ont 60 ans maintenant, qui ont été féministes toute leur vie, trouvent normal de s'occuper de grand-mères, mais pas forcément 24 heures sur 24. Si ce n'est plus la famille qui assure tout cela dans une société, où il va être normal de vivre jusqu'à 100 ans, il faudra bien que ce soit des associations, ou des choses comme cela. Et cela ne pourra jamais être un fonctionnaire.

Il y a ainsi toute une série d'évolutions, et je crois que l'État, là, doit se poser la question de la façon dont il dépense, et de la façon dont il se perçoit, et admettre qu'une grande partie de ce qui va assurer l'égalité, l'accès à une vie agréable, n'est pas forcément fourni, ni par ses dépenses automatiques du type Sécurité Sociale, ni par les services publics à la française du type fonctionnaires. Ce ne sera qu'en laissant se développer un secteur associatif, dispensé totalement d'impôt parce qu'il rend un service à la société, voire même subventionné.

### **Des impôts intelligents**

Enfin, puisqu'on parle d'avenir, je ne peux pas oublier qu'un des derniers réquisits, une des dernières exigences qu'on peut avoir pour un bon système d'impôt, ce n'est pas seulement l'égalité : c'est qu'il ne soit pas idiot, c'est-à-dire qu'il doit avoir pour effet d'inciter celui qui paie l'impôt à se comporter le mieux possible. Beaucoup de fonctionnaires de Bercy refusent totalement cette proposition, et considèrent qu'un bon impôt est un impôt idiot. Ainsi, “ les portes et fenêtres ” : vous ne savez pas si les gens sont vraiment riches ou pauvres, mais on voit bien, au nombre de portes et de fenêtres, combien vaut leur logement et donc la richesse qu'il y a probablement derrière. Du Moyen Âge au XIXe siècle, il y a eu un impôt sur “ les portes et fenêtres ”. Vous avez vu beaucoup de fenêtres anciennes à croisillons, dont les croisillons ont été cassés pour qu'il n'y ait plus qu'une seule fenêtre et pas quatre. Les maisons où l'on allait entasser les travailleurs n'avaient pas de fenêtres tout simplement pour éviter aux propriétaires d'avoir à payer un impôt. Et ainsi de suite... Exemple même, de

---

<sup>1</sup> A. Lipietz, *Pour le tiers secteur*, éd. La Découverte, Paris, 2001.

l'impôt anti-hygiénique, anti-esthétique, imbécile — mais qui avait l'avantage de la facilité. On comptait le nombre de portes et de fenêtres, et puis, voilà. Il n'y avait pas besoin de faire des statistiques élaborées. Aujourd'hui, on arrive à un moment où l'efficacité de second rang pour un impôt, comme disent les économistes, le fait que “ ce n'est peut-être pas idéal comme impôt ”, mais qu'il a l'avantage d'être simple, facile, de rentrer facilement, cette efficacité-là commence à rencontrer de sérieuses limites. Quand on vous fait payer toutes les cotisations sociales et une partie substantielle des impôts d'État sur le facteur travail, et uniquement le travail, parce que c'est plus facile, parce qu'il est déclaré par l'employeur, alors que, pour imposer le profit, c'est compliqué, vous avez comme résultat que le travail est globalement cher, alors même que le salarié ne touche pas grand-chose *in fine*. Après cotisations, après impôts, le travail est cher. Résultat : on a peu de salariés, on mécanise, on puise sur les forces naturelles et l'on pollue. On a beaucoup de chômeurs et beaucoup de pollution.

Faire un impôt sur la pollution serait beaucoup plus intéressant. Et il y en a un gros, c'est la TIPP, la taxe sur les produits pétroliers. La taxe sur les produits pétroliers, plus elle est forte dans un pays, plus ce pays s'est adapté avec des moteurs plus petits qui font moins de pollution. Si les États-Unis sont deux fois et demie plus polluants qu'un autre pays avec à peu près le même niveau de nucléaire (comme l'Allemagne ou le Japon), c'est parce qu'il n'y a pratiquement pas d'impôt sur les carburants aux États-Unis. Donc, c'est un impôt extrêmement efficace. C'est extrêmement redistributif, contrairement aux apparences, car plus on est riche, plus on utilise du kérosène, de l'essence, du mazout, etc. Un pauvre n'a pas forcément de voitures. 40 % des ménages n'ont pas de voitures. Ceux-là ne payeront jamais une once d'impôt sur leurs carburants, et, dans le même temps, en rendant l'air plus propre, en permettant que le cadre de vie (c'est-à-dire la seule richesse des plus pauvres) soit le plus agréable possible, les impôts contre les pollutions sont les plus redistributifs qui existent, puisqu'ils permettent à tous d'avoir un cadre de vie vivable. Alors que, dans un monde pollué, seuls les plus riches peuvent aller se réserver un beau quartier dans les mégapoles, et aller ensuite régulièrement, pour leurs vacances, d'un coup d'hélicoptère, dans leur résidence secondaire pour le week-end, ou même à l'autre bout du monde d'un coup d'avion brûlant du kérosène.

Voilà ce que je voulais vous dire. Je suis absolument désolé de ne pas pouvoir recevoir vos milliers de critiques. Mais je fais confiance à Bernard Guibert pour y répondre avec plus de compétence que moi.